

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 8 décembre 2025 à 20h00**

Présent(e)s :

M. Alexandre Moraga, Président
Mmes Olivia Manzin, Véronique Monod-Bourqui, Karen Reymond-Dorsay, conseillères municipales
MM. Alexis Aellen, Patrick Amstad, Jérémy Annen, Jean Berthet, Alain Forestier, Gilles Martin, Alexandre Odier, Jean-Jacques Ronchietto, Roland Rüttimann, Micael Chanez, conseillers municipaux
M. Guy Lavorel, Maire
MM. Grégoire Odier, Fabrice Calame, Conseillers administratifs
Mme Nolwenn Bocquet, Secrétaire générale

Excusé-e-s : Mmes Chloé Berthet, Sabine Latour, Marie Martin Wyler

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2025
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications des Président-e-s de commissions
4. Communications de la Mairie
5. Projet de délibération D307 : Approbation des comptes 2024 :
 - La Fondation Intercommunale des communes de Bardonnex Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées
 - L'Association de l'EMS « Résidence de Drize »
 - Rapport de la commission des finances du 24 novembre 2025
6. Propositions individuelles et questions

M. Alexandre Moraga, ci-après « M. le Président », ouvre la séance à 20h00 et salue les membres de l'exécutif, Mme la secrétaire générale, les membres du Conseil municipal. Il excuse l'absence de Mmes Martin Wyler, Berthet et Latour. M. Berthet aura quelques minutes de retard.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2025

M. Martin indique que le total des voix n'est pas correct aux pages 8, 9 et 11. Le Président ne votant pas et une personne étant absente, il devrait être de 15 au total. Le résultat des votes est donc de 14 voix pour et 1 abstention pour les deux votes avec une abstention, et de 15 voix en faveur concernant le vote à l'unanimité.

Mme Manzin relève que dans le rapport de commission social, culture, jeunesse, M. Annen est mentionné alors qu'il s'agit de M. Aellen.

Sous réserve de ces modifications, le procès-verbal de la séance du 10 novembre 2025 est **approuvé à l'unanimité**, avec remerciements à son auteur.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

M. le Président indique que la répartition du local de vote a été effectuée. Les Vert'libéraux tiendront la présidence en la personne de Mme Sabine Latour. La suppléance de la présidence est attribuée au Centre, en la personne de M. Sébastien Bourqui. La vice-présidence est tenue par le PLR et M. Alexandre Odier, et la suppléance vice-présidence revient aux HP et Mme Olivia Manzin.

3. Communications des Président-e-s de commissions

Commission social, culture, jeunesse et sport

M. Aellen rapporte que la commission s'est réunie le 1^{er} décembre et a auditionné les représentants de la crèche de Troinex, de l'organisation Little Green House ainsi que du jardin d'enfants Gaspard et Trottinette. Ces dernières ont présenté un récapitulatif de l'année écoulée à la crèche ainsi qu'au jardin d'enfants et ont répondu aux questions des commissaires.

Commission durabilité, mobilité, patrimoine naturel

M. Amstad rapporte que la commission s'est réunie le 17 novembre. Elle a pris connaissance des statistiques de la gestion des déchets sur la commune. Les habitants de Troinex sont assez bons élèves au niveau cantonal. Des améliorations et créations d'écopoints sont à l'étude afin d'encourager au tri des déchets.

Finances, sécurité, règlement

M. Annen annonce que la commission s'est réunie le 24 novembre, et a principalement étudié les comptes de l'association et de la fondation de l'EMS de Drize, dont le rapport suivra.

Commission aménagement du territoire et bâtiments

M. le Président rapporte que lors de sa séance du 26 novembre, la commission a reçu les bureaux APAA et Architecture du Paysage pour une présentation du projet de rénovation de la Ferme de la Culture et de ses aménagements extérieurs, qui constitue de fait le dossier de demande d'autorisation de construire espérée pour la fin de l'année. Les membres de la commission ont soutenu la demande et se réjouissent des prochaines étapes. Les éléments chiffrés manquent encore à ce stade, mais le projet est très prometteur.

4. Communications de la Mairie

Communications de M. Guy Lavorel, Maire

Marmite de l'Escalade

La traditionnelle marmite de l'Escalade sera cassée à l'issue de cette séance. Fidèles à l'esprit de cette fête emblématique, tous les participants partageront ce moment symbolique qui sera l'occasion de se réunir autour d'une parenthèse chaleureuse, afin de clore la séance sur une note festive et gourmande.

Communications de M. Fabrice Calame, Conseiller administratif :

Calendrier des déchets

Le calendrier des déchets est en cours de production et parviendra dans les prochaines semaines, au même moment que le Troimag. Comme annoncé, il est cette année dans un nouveau format, plus pratique pour son utilisation quotidienne.

Un arbre, une commune

Ce projet de la Société Genevoise de Dendrologie s'inscrivait dans le cadre de la replantation d'arbres autrefois dans les communes genevoises. Un arbre, une sapinette d'Orient, avait été planté à Troinex en 1983, face à la place de la Mairie près de l'ancienne salle communale.

L'arbre de Troinex était à replanter car il avait été abattu en 2011. Des bénévoles sont donc venus effectuer la plantation le samedi 29 novembre, au 26, chemin de Saussac.

L'arbre choisi est un Quercus texana (chêne du Texas), car il fallait rester dans l'idée de la lignée de chênes déjà existante, qui s'adapte au dérèglement climatique, qu'il supporte une petite fosse de plantation, qu'il devienne assez grand pour respecter le gabarit routier et qu'il respecte la liste transmise par l'association.

Patrouilleurs scolaires :

La patrouilleuse scolaire, Mme Catherine Ding, qui est chargée de sécuriser le passage à piétons situé sur la place de la Mairie prendra sa retraite à la fin de l'année. M. Lavorel tient à la remercier pour toutes ces années de collaboration et sa bonne humeur au quotidien. Pour la remplacer, la Mairie a engagé Mme Lilia Markoussian, habitante de Troinex et arménienne.

La commune est également en cours d'engagement en CDD d'un patrouilleur scolaire, M. Loïck Blaser jusqu'à la fin de l'année scolaire pour sécuriser le passage à piétons situé sur la route de Troinex, devant l'église arménienne. Son contrat pourra être prolongé et adapté selon les besoins.

Communications de M. Grégoire Odier, Conseiller administratif :

Ateliers impôts pour les jeunes de 18 à 25 ans – jeudi 19 février 2026 de 18h à 20h :

Les membres du Conseil municipal sont invités à venir assurer un soutien logistique.

Retour sur les manifestations :

Vendredi 14 novembre : Soirée sur les volcans

Beaucoup d'intérêt d'un public varié pour cette soirée dédiée à la magie des volcans. Une centaine de personnes et parmi eux une bonne quinzaine d'enfants ont posé des questions à M. Burgy, vice-président de la société de volcanologie de Genève.

Cette soirée culturelle était suivie d'une verrée préparée par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui ont relayé quelques chiffres et informations intéressantes : 4 jeunes ont été engagés l'après-midi pour préparer l'apéritif. 3 jeunes sur les 4 sont en rupture de formation. L'un d'entre eux au CFPP(en recherche d'apprentissage).

Ce type de job permet de les remobiliser et de leur redonner confiance. Ils visualisent rapidement qu'ils ont la capacité de produire quelque chose. L'argent gagné sera mis de côté afin de financer un séjour en Ardèche en mai 2026. Cela peut paraître peu, mais pour eux, c'est beaucoup.

Vendredi 21 novembre : Soirée de la commune

173 personnes ont répondu présentes, dont une bonne partie costumée. La Chaumière a régalié chacune et chacun et un DJ a mis l'ambiance en fin de soirée.

Soirée du 28 novembre avec les jeunes suite à la soirée Démo-Crazy du 10 octobre

La soirée a été un succès pour la quinzaine de jeunes présents. Plusieurs sujets ont été abordés, comme la sécurité de la zone sportive, la mise en place de potentiels filets, le rehaussement de la fontaine, la mise en place de bancs ou encore la présence d'un foodtruck. Les jeunes ont pu exprimer leurs avis et tenir des débats entre eux, ainsi qu'avec les TSHM et M. Odier lui-même. Ce dernier viendra d'ailleurs en commission effectuer le suivi de ces discussions.

Samedi 29 novembre : Couronnes de l'Avent – Troinextra

De nombreuses personnes se sont rendues à la salle Moillebin pour confectionner leur couronne de l'Avent et entrer dans la magie et la féerie de Noël. Un grand nombre de familles étaient présentes et le constat réjouissant a pu être dressé que cette activité devient intergénérationnelle, grands-parents et petits-enfants étaient présents.

Samedi 29 et dimanche 30 novembre : Marché de Noël de la Ferme Rosset

Un nombreux public (un peu plus de 150 personnes sur les deux jours) est venu admirer les différents stands. Il semblerait toutefois qu'il y avait un peu moins de Troinésiennes et Troinésiens.

Les organisateurs sont très satisfaits par la réussite de ce Marché de Noël.

Prochaines manifestations

- Vendredi 11 décembre : Escalade de la crèche
- Vendredi 12 décembre : Escalade de l'école
- Jeudi 18 décembre : Repas de Noël des Aînés : Rappel pour venir en aide pour le service de l'apéritif et des pousse-café.
- Vendredi 19 décembre : Apéritif de Noël : Rappel pour venir en aide pour le service des boissons
- Jeudi 15 janvier 2026 : Vœux du Maire : Information à venir, aide pour le service du buffet et des boissons
- Vendredi 23 janvier 2026 : Soirée astronomique

5. Projet de délibération D307: Approbation des comptes 2024 de la Fondation Intercommunale des communes de Bardonnex Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées et de l'Association de l'EMS « Résidence de Drize »

M. Rüttimann donne lecture de son rapport de la commission FSR du 24 novembre 2025 :

La commission s'est réunie afin d'examiner les comptes annuels 2024 de :

- La Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées, propriétaire du bâtiment de l'EMS ;
- L'Association de l'EMS Résidence de Drize, qui assure l'exploitation de l'établissement et le gère.

La commission a auditionné M. Alain Forestier, membre du Comité de l'Association, qui a présenté les comptes, les activités 2024 ainsi que les principaux éléments de gestion. Les commissaires ont également pris connaissance des rapports de révision 2024 établis par GAS Global Audit Services SA, confirmant la conformité légale des comptes des deux entités.

1.1 Situation de l'EMS en 2024

L'EMS exploite 60 lits, avec un taux d'occupation particulièrement élevé sur l'ensemble de l'année : 99,69%, soit un établissement quasiment complet en permanence.

Le prix de pension journalier a été fixé par l'État à 270 CHF/jour en 2024.

Les caractéristiques des résident·e·s montrent :

- ~80 % de femmes, 20 % d'hommes ;
- 88 ans d'âge moyen,
- 17 entrées en 2024.

Le taux de rotation du personnel est d'environ 18,75 %, en cohérence avec les exigences cantonales. Un comité de pilotage (COPIL) a été mis en place, regroupant les responsables de services. Il vise à améliorer la coordination et la qualité de vie des résidents. Les retours sont positifs.

Le GRESI (groupe risque pour l'état de santé et inspectorat) a réalisé une visite en 2024. Aucun point problématique majeur n'a été relevé.

1.2 Situation financière de l'Association (EMS)

Pour l'exercice 2024, l'Association présente :

- Un bénéfice de CHF 111'172.36
- Un surendettement ramené à CHF -399'074.87 (contre -510'247.23 fin 2023)

Ce surendettement résulte essentiellement de la première année d'exploitation (avant arrivée des résidents), ayant entraîné d'importantes charges sans recettes. La Fondation maintient une postposition de créance de CHF 1'000'000, rendant l'Association parfaitement solvable. Une part de subvention 2024 a été perçue en trop et devra être restituée à l'État.

1.3 Situation financière de la Fondation

Pour l'exercice 2024, la Fondation présente :

- Une fortune de CHF 4'354'178.58
- Un bénéfice de CHF 252'870.15
- Des loyers encaissés : CHF 1'156'713
- Un droit de superficie versé à l'Église catholique romaine de Genève : CHF 195'568. La Fondation est propriétaire des murs de l'EMS et assure l'entretien du bâtiment. Le terrain appartient à l'Église catholique, qui perçoit le droit de superficie. Les comptes 2024 ont été approuvés par le Conseil de Fondation.

2. Questions posées et réponses apportées

Les commissaires ont posé des questions notamment sur :

- Le taux de rotation du personnel, comparé à d'autres EMS : le niveau est jugé raisonnable et stable.
- Le processus d'admission des résidents : réalisé par la direction et l'équipe en fonction du degré de dépendance et de la capacité financière (ou de la prise en charge par l'État).

- Les projections financières 2026 : le prix de pension prévu pour le budget 2026 sera de 268.50 CHF/jour.
- Le rôle du COPIL : amélioration de la qualité, meilleure coordination interdisciplinaire.
- La surveillance cantonale : pas de remarques négatives du GRESI.

3. Conclusion de la commission

Après analyse des comptes, la présentation de M. Forestier, des études des rapports de révision et réponses aux questions, la commission relève :

- la bonne tenue financière de la Fondation ;
- l'amélioration de la situation de l'Association, dont le résultat 2024 est nettement positif ;
- la qualité reconnue de la gestion interne ;
- l'absence de remarques majeures des organes de contrôle.

Vote de la commission :

Acceptation des comptes à l'unanimité, moins une abstention obligatoire du groupe PLR (conflit d'intérêt annoncé).

4. Recommandation au Conseil municipal

La commission recommande au Conseil municipal d'accepter les comptes 2024 de la Fondation intercommunale et de l'Association de l'EMS Résidence de Drize, tels que présentés et validés par l'organe de révision.

M. le Président donne lecture de la délibération et la soumet au vote.

D307 - APPROBATION DES COMPTES 2024 DANS LEUR INTEGRALITE DE :

a) LA FONDATION INTERCOMMUNALE DES COMMUNES DE BARDONNEX,
CAROUGE ET TROINEX POUR LE LOGEMENT DE PERSONNES AGEES

b) L'ASSOCIATION DE L'EMS « RESIDENCE DE DRIZE »

Vu l'article 30, alinéa 1 lettre i, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'article 20 des statuts de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement de personnes âgées ;

vu les bilans et les comptes de pertes et profits au 31 décembre 2024 de la Fondation Intercommunale des Communes de Bardonnex, Carouge et Troinex, et de l'Association EMS « Résidence de Drize » et les rapports sur la vérification des comptes de la fiduciaire GAS Global Audit Services SA ;

vu l'approbation des comptes 2024 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex par le Conseil de Fondation le 14 avril 2025 ;

vu l'approbation des comptes 2024 de l'Association de l'EMS « Résidence de Drize » par l'assemblée générale le 14 avril 2025 ;

vu le rapport de la commission des finances du 24 novembre 2025,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal de Troinex

décide

par **13 voix pour, soit à l'unanimité** (5 hors partis, 4 PLR, 1 Centre, 3 liste commune)

a) Fondation Intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex

- 1) D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2024 de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex avec un montant de CHF 1'051'663.93 de charges et de CHF 1'304'534.08 de revenus, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 252'870.15. Cet excédent de revenus se décompose de la manière suivante : résultat opérationnel positif de CHF 160'276.04 et résultat extraordinaire positif de CHF 92'594.11.
- 2) D'approuver l'augmentation de fonds propres de la Fondation de CHF 252'870.15.
- 3) D'approuver le bilan au 31 décembre 2024 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 13'897'840.47.

b) Association EMS « Résidence de Drize »

- 4) D'approuver le compte de pertes et profits au 31 décembre 2024 de l'Association EMS « Résidence de Drize » avec un montant de CHF 10'639'836.40 de charges et de CHF 10'751'008.76 de revenus, le bénéfice de l'exercice s'élevant à CHF 111'172.36.
- 5) D'approuver l'augmentation des fonds propres de l'organisation de CHF 111'172.36.
- 6) D'approuver le bilan au 31 décembre 2024 totalisant tant à l'actif qu'au passif CHF 1'665'295.8.

6. Propositions individuelles et questions

M. Rüttimann s'enquiert de l'activité cycliste pour les jeunes organisée en décembre avec Pro Velo, qui n'aura pas lieu cette année. Il souhaite savoir si elle sera à nouveau offerte. M. Calame précise qu'elle n'a été organisée qu'une année, et qu'il faudra effectivement reprendre contact avec Pro Velo.

En l'absence d'autres prises de parole et l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 20h24 en invitant le public à profiter de la traditionnelle Marmite de l'Escalade.

Président :

Secrétaire :

Alexandre Moraga

Nolwenn Bocquet

Un membre du Conseil municipal :